

DOUANES **Solidaires**

Signatures de l'accord d'accompagnement

du **P**rojet **S**tratégique **D**ouane



Christian ECKERT
Secrétaire d'État auprès du ministre des Finances
et des Comptes publics, chargé du Budget

Le secrétaire d'état lors de la séance de questions au gouvernement du 25 mars 2015

L'avis du gouvernement

Préface

Lorsque des décideurs souhaitent engager des évolutions fortes au sein de leur secteur, trouver des relais devient un objectif prioritaire. Surtout quand les « réformes », « plans » ou « projets » sont impopulaires.

Aussi bien dans la sphère économique privée que dans le domaine public.

Ainsi, dans leur dogme de réduction continue du nombre d'implantations et de services publics depuis quasi 3 décennies, les gouvernements successifs ont su trouver certaines organisations syndicales « facilitatrices ». Aussi bien par des votes favorables de ces dernières lors de consultations en Comités Techniques (CT), que lors de la signature de protocoles et autres accords d'accompagnement.

L'administration des Douanes en est un exemple manifeste, encore vérifié dernièrement avec la signature de l'accord d'accompagnement du Projet Stratégique Douanier (PSD) 2018-2020 par une majorité d'organisations syndicales (CFDT, SNCD-FO, UNSA), valant acceptation du PSD par ses dernières.

Le gouvernement ne s'y est pas trompé, lançant, une fois acquise cette signature majoritaire, son projet et l'assumant sereinement quelques jours plus tard devant l'Assemblée. Car malgré l'opposition résolue de la majorité des personnels concernés, le gouvernement pouvait se prévaloir de l'aval de la majorité des « représentants du personnel »...

Malheureusement, trop souvent, les diverses organisations syndicales « accommodantes » se défont de leurs responsabilités devant les personnels, se retranchant sur la seule volonté du gouvernement !

Il nous importe donc de rétablir ici la vérité en la matière.

Sommaire

Introduction	– L'objectif du gouvernement ? Un accord majoritaire...	<i>page 4</i>
I	– Notre communiqué Stupéfiant post séance du 25 mars 2015 de questions au Gouvernement	<i>page 7</i>
II	– La retranscription de l'échange à l'Assemblée → La question du parlementaire → La réponse du Gouvernement	<i>page 11</i> <i>page 12</i> <i>page 13</i>
Conclusion	– Résumé – Glossaire	<i>page 15</i> <i>page 15</i>

*

*

*

Introduction



L'objectif du Gouvernement ? Un accord majoritaire...



Les signataires de l'accord d'accompagnement du PSD, 02 mars 2015



1°) PSD : Un sigle lourd de signification

P.S.D. Trois lettres lourdes de signification dans le paysage douanier.

Trois lettres signifiant officiellement successivement *Projet Stratégique Douanier*, *Projet Stratégique Douane 2018*, ou dernièrement *Plan Stratégique Douane 2020*. Trois lettres dont la signification du sigle a été redéfinie par les agents et leurs représentants, afin de coller au mieux avec le contenu réel du texte : *Plan de Sabotage de la Douane* voire *Plan de Suppression de la Douane*.



2°) Une mobilisation contre le PSD hors et dans le Parlement ?

Plan de Suppression de la Douane, l'expression est lâchée.

Elle a été lâchée le 25 mars 2015 par un parlementaire, dans l'enceinte de la représentation nationale, lors des questions au gouvernement.

Ceci le lendemain d'une mobilisation nationale des agents des Douanes, où plus d'un millier d'entre eux avait battu le pavé parisien, du Sénat jusqu'à l'Assemblée nationale...

Au cas d'espèce par M. Laurent Degallaix, député UDI (Union des Démocrates et Indépendants) de la 21^{ème} circonscription du Nord. Un député directement concerné par le PSD, via alors le projet de suppression de la brigade de Saint-Aybert dans sa circonscription.

Fort de cette mobilisation la veille, M. Laurent Degallaix, interpellait le gouvernement sur l'inadéquation d'un tel *Plan de Suppression de la Douane* avec les propos déployés par le même gouvernement au sortir du tragique attentat contre *Charlie Hebdo* et la prise d'otages de l'Hyper Cacher.



3°) La réponse du gouvernement :

il y a un « accord majoritaire sur l'accompagnement de cette réforme » !

Répondant pour le Gouvernement, M. Christian Eckert, secrétaire d'État chargé du Budget et des Comptes publics a alors mis les points sur les i.

Il a indiqué que ce qui était décrit par le député (« *Plan de Suppression de la Douane* »), ne correspondait pas à ce qu'il constatait.

À savoir l'**atmosphère de « dialogue social intense »** où les parties (« haute » administration et syndicats signataires de l'accord d'accompagnement) « *avançaient ensemble* »...

Surtout, il a fait état du caractère majoritaire de l'accord d'accompagnement !

Majoritaire car signé par les syndicats représentant, avec un total de 6 sièges, la majorité des 10 sièges du Comité Technique de réseau (CTR, comité pour l'ensemble de la DGDDI) :

- d'abord la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT), occupant 2 sièges au CTR,
- ensuite le Syndicat National des Cadres des Douanes – Force Ouvrière (SNCD-FO), occupant 2 sièges au CTR,
- et enfin l'Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA), occupant 2 sièges au CTR.

De fait, le poids au CTR des non signataires (SOLIDAIRES et CGT avec également 2 sièges chacun), était insuffisant. Voter aux élections, pour tel ou tel syndicat, c'est bel et bien décider de son avenir...

*

*

*

I

—

**Notre communiqué
post réponse
du Gouvernement
à l'Assemblée**



Stupéfiant

Voilà un titre qui est un comble pour la Douane ! Mais c'est à peu près le niveau de réaction que nous avons eu à la vision de la séance de questions au Gouvernement de mercredi dernier (25 mars).

Le député du Nord Laurent Degallaix (UDI) a adressé à Michel Sapin, Ministre du Budget une question s'agissant du Plan Stratégique pour la Douane (PSD), qu'il qualifie, pour sa part, de « Plan de Suppression de la Douane ».

Il faut dire que le volet « nordiste » du plan stratégique, qui a odieusement fuité (élément à garder en mémoire par rapport à ce qui va suivre), vers les mal-pensants syndicalistes, vaut son pesant d'or.



Questions : un député qui dépote?!

C'est Christian Eckert, en tant que secrétaire d'Etat, qui s'est chargé de la réponse. C'est à ce moment précis que nous nous sommes demandés si Bercy n'était pas devenu un lieu de consommation d'hallucinogènes puissants. Ou alors nous exigeons de pouvoir « taper » dans les saisies pour notre usage personnel, car au vu de ce qu'on entend (et de ce qu'on subit), cela va devenir hautement nécessaire !!



réponses : un secrétaire dans tous ses états ?!

En effet, après avoir sorti l'inévitable lieu commun sur les échanges et la fraude qui évolue (sans blague?!?), **M. Eckert a sorti l'atout majeur, l'accord d'accompagnement social**, signé par une partie des organisations (comme quoi, des fois, il vaut mieux laisser son stylo bien au chaud dans sa poche...).

Mais même ces organisations sûrement plus conciliantes que les sectaires de la CGT et les

tueurs de SOLIDAIRES, rejettent assez sèchement le PSD. Ou alors on ne sait plus lire...

Mais surtout, notre grand argentier a évoqué le fait que nous étions dans une configuration de « *dialogue social intense* » (!) et que nous « *avancions ensemble* » (!!) sur ce chemin (de croix – *NDLR*).

C. Eckert dit cela le 25 mars ... soit le lendemain d'une journée d'action, suite à un appel unitaire, avec 1100 agents qui viennent défiler à Paris et pas loin de 40 % d'agents en grève !!! Effectivement, de ce point de vue, il y a quelque chose « *d'intense* », mais c'est le refus du PSD.

Quant à « *avancer (pas) ensemble* », c'était le cas, mais dans les rues de Paris entre le Sénat et l'Assemblée, lieu même où C. Eckert profèrera cette baliverne moins de 24 heures plus tard !! Et il y en a encore qui se demandent d'où vient cette désaffection vis-à-vis du monde politique...

la veille, les douaniers tournaient le dos au PSD



le lendemain, le secrétaire d'Etat leur tourne le dos

Pour mémoire, cela fait plus de deux ans qu'agents et organisations syndicales se battent contre ce projet, qui ne trouve grâce, en fait, qu'auprès de ceux qui sont avant tout motivés par la suppression d'emplois publics.

PSD ? malgré une consistance creuse...



... le gouvernement fonce tête baissée.

Et voilà que nos autorités politiques nous envoient comme message « *j'avance – seul – et je n'entends rien* ». Après cela, comment croire qu'il y a une réelle ambition pour cette administration ?

En tout état de cause, pour leur part, les agents n'y croient plus guère, malgré leur attachement à leur métier. Oui, Monsieur le Ministre, oui, Monsieur le Secrétaire d'Etat, même ceux qui ont arrêté Nemmouche, fait d'armes que vous rappelez-vous même...

Nous ne refusons pas les évolutions (vous le reconnaissez vous-même) et nous n'avons pas de prétention irréaliste, mais franchement nous nous attendions à autre chose, que ce que nous avons entendu dans l'hémicycle ce mercredi, qui n'honore ni la politique, ni la réalité et ne tient pas compte des enjeux portés par la Douane.

Paris, le 27 mars 2015

* *
*

II



La retranscription de l'échange à l'Assemblée



1° L'ouverture de séance (le 25/03/15)



M. Claude Bartolone,
Président de l'Assemblée nationale
membre du Parti Socialiste (PS)

« La séance est ouverte, l'ordre du jour je vous [le] rappelle : les questions au gouvernement. La parole est à Monsieur Laurent Degallaix. »



2° La question, le lendemain de la mobilisation d'un millier d'agents (le 24/03/15)...

M. Laurent Degallaix
Député de la 21^{ème} circonscription du Nord
membre du parti UDI
(Union des Démocrates et Indépendants)



« Merci Monsieur le président,

Ma question s'adresse à Monsieur le Ministre des Finances et des Comptes Publics et concerne l'avenir des douaniers dont chacun d'entre nous ici reconnaît l'utilité et la qualité du travail sur notre territoire que ça soit dans leur mission de surveillance et de protection de nos concitoyens que sur les opérations commerciales – qui, il faut le rappeler, ont rapporté un peu plus de 70 milliards d'euros l'an dernier dans les caisses de l'État.

Or, il apparaît Monsieur le ministre que [dans] le cadre du PSD – du Plan Stratégique des Douanes – un certain nombre de suppressions d'emplois soient actées. Et pire, après les déserts médicaux, la mise en place de déserts douaniers, puisque des zones ne seront tout simplement plus surveillées. Je prends un exemple que je connais bien, mais qui sera valable pour d'autres territoires. À côté de Valenciennes, à Saint-Aybert, à quelques encablures de la Belgique et au cœur d'un nœud autoroutier européen très important, et bien il est prévu tout simplement la suppression de la Surveillance.

Si ce plan venait à être appliqué, il serait en totale contradiction avec les propos de votre gouvernement après les tragiques attentats du début janvier, précisant la nécessité de renforcer la sécurité de nos concitoyens partout sur le territoire. Et je ne vous parle pas des conséquences au quotidien :

- *Qui pour surveiller les trafics de cigarettes en provenance de la Belgique et les victimes collatérales que seraient les buralistes ?*
- *Qui pour contrôler les centaines de milliers de conteneurs et assurer la protection des consommateurs et également des entreprises ?*

Qui, enfin également, pour contrôler les colis postaux en provenance de Chine ou d'autres zones en difficulté ou à risques ?

Bref, Monsieur le ministre, si ce plan venait à être appliqué, ce ne serait pas un Plan Stratégique des Douaniers, mais un Plan de Suppression de la Douane. Je pense qu'il faudrait au contraire que ce plan soit ambitieux : qu'il replace la Douane et les douaniers au cœur du dispositif, en fasse une administration prioritaire plutôt finalement qu'une capacité pour vous d'en faire... [interruption par le président de séance]. »



3°) La transition



M. Claude Bartolone,
Président de l'Assemblée nationale
membre du Parti Socialiste (PS)

« Merci, la parole est à Monsieur Christian Eckert, secrétaire d'État chargé du Budget. »



4°) La réponse du gouvernement : il y a un « accord majoritaire » !

M. Christian Eckert,
secrétaire d'État chargé du budget
membre du Parti Socialiste (PS)



*« Merci Monsieur le président,
Mesdames, messieurs les députés,
Monsieur le député, »*

La douane est engagée depuis plus d'un an dans la mise en œuvre de son projet stratégique. C'est un projet de modernisation et c'est une nécessité, car les échanges internationaux que la douane doit contrôler sont en pleine mutation. Les flux commerciaux évoluent, la fraude évolue : la douane doit donc aussi évoluer. Elle l'a toujours fait dans son histoire.

*Il y a quinze jours, nous avons signé avec Michel Sapin et les organisations syndicales **un accord majoritaire à la Douane sur l'accompagnement de cette réforme** – je dis bien un **accord majoritaire** !*

*Ça veut dire quoi ? Ça veut dire que le **dialogue social est intense** à la douane. Il l'a **toujours été**¹, et que **nous sommes capables d'avancer ensemble** et de nous mettre d'accord sur des solutions concrètes en faveur des agents et au service des missions que la douane assure et doit conserver.*

L'enjeu c'est de moderniser dans la durée, c'est d'adapter la Douane aux besoins nouveaux de l'économie mondiale. C'est de faire en sorte que la douane française, qui est une des plus performantes d'Europe, soit en capacité d'assumer encore mieux ses missions de protection. Car – oui vous l'avez dit – la douane protège. Elle protège en effet des trafics d'armes, de contrefaçon, de la drogue et du tabac, de faux médicaments, des fraudes de toute nature.

Nous l'avons vu lors des attentats au musée juif de Bruxelles : c'est la douane qui a arrêté l'auteur présumé Mehdi Nemmouche et d'autres djihadistes. Là encore, la Douane a été au cœur de la réaction de la puissance publique. Et nous travaillons avec le ministre de l'Intérieur pour intégrer la Douane dans les dispositifs de police et de surveillance et de renseignement. Sur cet objectif, monsieur le député, je pense que nous pouvons tous ici dans cette Assemblée nous retrouver. »

1 NDLR : Référence sans doute à l'acceptation des plans précédents de restructurations CAP 2009 et CAP 2012 par les mêmes organisations syndicales CFDT, FO-SNCD et UNSA.

*

*

*

Conclusion



1°) Résumé

L'iniquité du PSD au regard d'un maillage égalitaire du territoire ? Son ineptie au regard des fondamentaux douaniers ? La mobilisation de nombreux agents ? Cela n'est rien pour le gouvernement, comparativement à un accord majoritaire.

L'analyse de SOLIDAIRES Douanes² a été confirmée : la signature majoritaire de l'accord d'accompagnement était manifestement l'objectif du gouvernement. Avec cette signature majoritaire, le gouvernement pouvait se prévaloir du caractère « démocratique » de cette réforme inique !

Et dans la foulée déclencher le PSD et les restructurations afférentes...



2°) Glossaire

- *CFDT : Confédération Française Démocratique du Travail*
- *CGT : Confédération Générale du Travail*
- *DGDDI : Direction Générale des Douanes et Droits Indirects*
- *PSD : Projet/Plan Stratégique Douanier*
- *SNCD-FO : Syndicat National des Cadres des Douanes – Force Ouvrière*
- *UNSA : Union Nationale des Syndicats Autonomes*

2 Lire notre lettre ouverte du 12 février 2015 *Pourquoi nous ne signerons pas.*

Signatures de l'accord d'accompagnement

du **P**rojet **S**tratégique **D**ouanier



L'avis du gouvernement



Adresse : 93 bis rue de Montreuil (boîte 56)
75011 PARIS

Courriel : contact@solidaires-douanes.org

Web : solidaires-douanes.org

Tél : 01 73 73 12 50